Infirmière, Sandrine se soumet à l’injection obligatoire… et sa vie bascule

écrit par Jules Ferry | 24 novembre 2023

Voici le témoignage de Sandrine, victime d’une paralysie faciale et autres gros problèmes de santé.
Le récit qu’elle livre illustre bien le chantage diabolique à l’injection obligatoire, pour pouvoir garder un emploi.

J’ai 48 ans et ma vie a basculé le 05/01/2022, suite à ma dose de rappel avec Moderna, dans le cadre de la vaccination obligatoire, étant infirmière dans les Pyrénées Atlantiques.

Je croyais être tranquille pour ma vaccination, ayant eu une infection à la COVID en service et ayant reçu 1 dose de vaccin avant l'obligation vaccinale.
Mais, un nouveau décret instaure une dose de rappel obligatoire au schéma vaccinal.
Je me rends donc, contrainte et forcée, dans un centre de vaccination pour recevoir cette fameuse injection.
Peu de temps après, j'ai des céphalées accompagnées de vomissements, qui se sont majorées le lendemain. 48h après cette vaccination, en plus des céphalées, une vive douleur dans l'oreille s'installe, irradiant derrière l'œil, avec des sensations bizarres. **Je pars quand même travailler (poste de nuit) et ça a été très compliqué tellement j'avais mal.**
En rentrant le matin, je n'ai réussi à dormir que 3 petites heures, réveillée par la douleur, et je m'aperçois que j'ai le côté gauche du visage paralysé.
Paniquée, je me rends aux urgences où l'urgentiste m'annonce que j'ai une paralysie faciale périphérique idiopathique probablement due au vaccin, à confirmer avec les différents examens à réaliser les jours suivants.
Les examens ne retrouveront rien d'anormal, sauf une sérologie positive montrant une réactivation du virus zona, sans syndrome inflammatoire biologique, et n'ayant jamais eu de vésicule, improbable pour certains médecins. **Le**

diagnostic est donc confirmé : »paralysie faciale périphérique a frigore » post vaccination, que je déclare à la pharmacovigilance.
Et là, mon parcours du combattant commence tant dans ma prise en charge médicale que dans ma prise en charge administrative.
Je sentais certains médecins frileux sur le sujet du vaccin. Même le médecin vaccinateur refusait de faire la déclaration à la pharmacovigilance. Après avoir lourdement insisté, elle a fini par le faire mais mal, ayant inscrit : « guérison avec séquelles « , alors que je venais de récidiver et étais de nouveau en arrêt de travail.
J'ai été envoyée comme une « patate chaude » d'un médecin à un autre, d'un spécialiste à un autre, surtout ayant récidivé à 2 reprises, avec parfois plus de 3 mois d'attente entre les rendez-vous. Mais pendant ce temps là, je souffre, je ne comprends pas ce qu'il m'arrive. **Ma tête me fait trop mal, le bruit m'est insupportable. Je dois scotcher mon œil la nuit car il ne se ferme plus, je bave quand je mange, j'ai du mal à parler…**
Pendant ce temps là, les médias continuent à nous marteler en boucle les bienfaits de cette vaccination, clivant la population et rendant les soignants non vaccinés irresponsables. Ces mêmes soignants qui ont été applaudis le soir à 20h après avoir été envoyés au front avec comme seules protections des sacs poubelles et des masques périmés ! **Pendant ce temps là, l'État continue de nier et refuse l'existence d'effets indésirables graves de ces vaccins** et pourtant qui ne cessent d'augmenter.
Mais à force de taire cette réalité, de sanctionner les médecins qui osent en parler, rien n'a été prévu pour faciliter la prise en charge des milliers de victimes que nous sommes, en mettant en place un parcours de soins, comme pour le COVID long, évitant ainsi ces longs mois d'attente entre les rendez-vous.

Il a fallu 6 mois, après avoir consulté dans un CHU à 150km de chez moi, pour avoir le bon diagnostic :« paralysie faciale périphérique zostérienne » (zona), sans vésicule, ce qui arrive très rarement, due à une réactivation du virus zona par le vaccin. Ce qui explique enfin mes douleurs et l'atteinte de l'oreille interne (le filtre contre les bruits ne fonctionne plus bien) avec mon hyperacousie douloureuse séquellaire.

Quel temps perdu, où je me suis entendue dire *: » Vous avez mal! Je ne comprends pas, ça ne correspond pas… Je ne peux rien faire de plus… De toute façon, on ne sait rien sur ces vaccins, mais estimez-vous heureuse de ne pas avoir de tumeur cérébrale !!! ».*

J'ai cumulé de nombreux arrêts de travail et me suis retrouvée en demi salaire. Je me suis battue, épaulée par mon ancien chef, pour être reconnue et prise en charge en accident du travail. **Je n'ai eu que des portes closes :** pour la CPAM, ça ne donne pas droit à une prise en charge en accident du travail, ni en maladie professionnelle. **La médecine du travail confirme en disant que je me suis fait vacciner dans un centre de vaccination, donc en dehors de sa responsabilité !**

La DRH me demande de prouver que je ne me serais pas fait vacciner de ma propre initiative !

Mon combat a payé 5 mois plus tard. J'ai obtenu une expertise médicale où l'expert reconnaît mon problème de santé consécutif à la vaccination, et après commission de réforme, je suis reconnue et prise en charge en accident du travail. **Malheureusement, ça n'a pas duré. Mon employeur a mis fin à cette prise en charge suite à ma 2ème récidive,** alors que j'avais repris le travail à mi-temps thérapeutique de nuit (pour me protéger du bruit), sans me prévenir, m'en

étant rendue compte après avoir perçu un demi salaire, une fois de plus. Nouveau combat, nouvelle expertise, nouvelle commission et je suis de nouveau prise en charge en accident du travail.

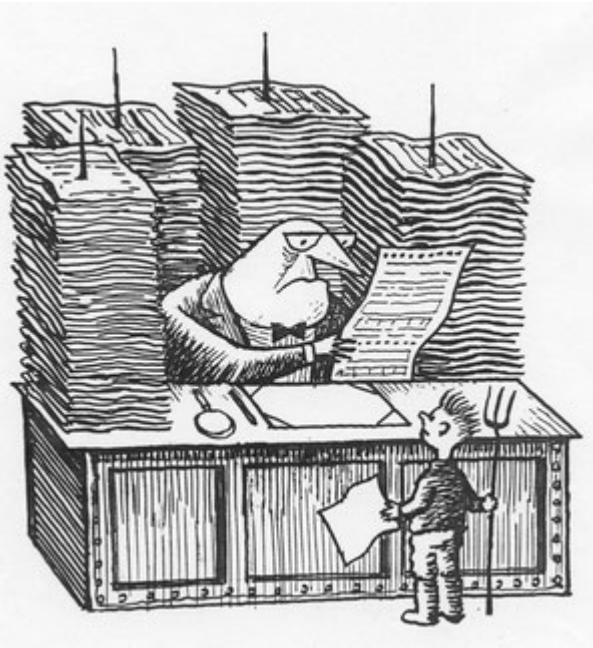

En parallèle, j'avais déposé un dossier de demande d'indemnisation auprès de L'ONIAM en février 2022, dont je n'ai plus jamais eu de nouvelles, après avoir eu confirmation que ma paralysie faciale était causée par le vaccin. Mais, apparemment, ça ne suffit pas. J'ai demandé l'assistance d'un avocat, tellement les démarches sont fastidieuses, mais aussi pour demander une expertise judiciaire. Malheureusement, ma requête a été rejetée par le tribunal administratif dont je dépends. J'ai dû faire appel de cette décision, m'étant aperçue du dossier que l'ONIAM a présenté.

Ce dernier ayant bloqué mon dossier en refusant de le traiter en « vaccination obligatoire « , ayant reçu ma 1ère dose avant l'obligation vaccinale des soignants. Or, mon problème est survenu avec la dose de rappel qui a été décrétée ultérieurement. Ma demande d'expertise judiciaire a été rejetée en 1ère instance. J'ai obtenu gain de cause en appel et serai également expertisée prochainement.

Mon état de santé ne fait que s'aggraver, et je ne suis plus en capacité de travailler, alors que j'ai reçu cette dose de rappel sous la menace d'une suspension.

Aujourd'hui, même si j'arrive à fermer l'œil, même si je

mange proprement, je porte encore les stigmates sur mon visage.
J’apprends à vivre avec cette moitié de visage qui reste figé, ne montrant plus aucune émotion. J’essaie de me reconstruire, même si je dois renoncer à beaucoup de choses que je faisais avant.
J’ai dû arrêter le travail de nuit, et j’avais repris récemment à mi-temps thérapeutique, une nouvelle fois, mais de jour, malheureusement, je n’ai pas tenu, une fois de plus.

Je suis fatiguée.
Fatiguée de mener ce combat, car c’est l’omerta.
Fatiguée de devoir toujours me justifier, car oui avant ce vaccin, j’allais très bien.

Et non, mon jugement n’est pas altéré comme peuvent le prétendre certaines personnes.
Fatiguée de m’excuser quand je dois m’isoler tellement le bruit me fait mal.
Fatiguée de m’interroger sur mon avenir professionnel, où la « mise au placard » me pend au bout du nez, n’ayant pas réussi à travailler plus d’un mois depuis cette injection, sans devoir m’arrêter.
Mais moi, je n’avais rien demandé à personne.
J’avais ma vie qui me convenait avec ma famille dont ma fille qui souffre de la situation, mes amis, mes loisirs et un travail qui me plaisait.
J’ai dû me faire vacciner pour conserver mon emploi, et aujourd’hui, je ne sais pas si je pourrai de nouveau exercer mon métier.
Sauf que depuis, la paralysie se réinstalle régulièrement, laissant place à des **spasmes de l’hémiface**, mais touchant différentes zones n’appartenant pas au territoire du nerf facial.
Et depuis presque 2 mois, **je suis complètement aphone**, m’isolant un peu plus chaque jour.
Je suis suivie depuis le mois de septembre dans un CHU à 200km de chez moi où **le spécialiste pense à une maladie auto immune, induite par le vaccin, qui s’attaquerait à mes nerfs.** Diagnostic confirmé par un ORL rencontré récemment suite à mon extinction de voix. Je suis en cours de bilan.
Je sais que nous sommes des milliers de victimes et pourtant, je me sens si seule dans ce combat.
Sandrine Tamain rejoint VERITY France